

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 44 (1987)

Heft: 7

Rubrik: Jeunesse + Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Qui sème la confiance récolte la confiance

Camps organisés en montagne et leurs répercussions sur l'environnement et la population

Walter Gross, expert J+S Excursions et plein air, Igis (GR)

Traduction: Evelyne Carrel

«Attention, attention, le train spécial à destination de Sargans - Landquart - Coire partira dans quelques instants sur voie 4. Pour les groupes annoncés, toutes les places sont réservées!»

Des annonces comme celles-ci, les haut-parleurs des gares du réseau des CFF et des entreprises suisses de chemin de fer privés en diffusent tant et plus; elles symbolisent les départs en camp, ces rassemblements tant appréciés par les jeunes, qui trouvent ainsi la possibilité de vivre une semaine en communauté, loin de chez eux et en conjuguant jeux et sport. Chaque année, les écoles et les groupements du pays organisent à eux seuls plusieurs centaines de camps! Sous toit ou sous tente, qu'on y pratique le ski, l'alpinisme ou la randonnée, chacun d'eux est un véritable événement. Aller à la rencontre de la nature où s'inscrivent jeux et sport peut être source de grandes joies, surtout si le chef de camp sait expliquer et montrer ce qui en fait la beauté.

D'un autre côté, cette même nature mène la vie dure aux agriculteurs de montagne, une vie que les citadins ont peine à s'imaginer. C'est pourquoi, il est nécessaire que tant l'équipe des moniteurs que les paysans fassent preuve d'une bonne dose de compréhension, condition pour qu'ils parviennent à faire bon ménage. Il peut être particulièrement enrichissant, pour les participants, d'aider aux travaux de la terre. Ils pourront, ainsi, entrer en contact avec des gens intérieurement très riches, apprendre à connaître leurs problèmes et les efforts qu'ils entreprennent en faveur de leur environnement qui est, aussi, leur source directe de vie. Il incombe à tout responsable d'asseoir et de développer la confiance de la population locale, dans l'optique non seulement de

son propre camp, mais de ceux qui suivront. Qui sème la confiance récolte la confiance! Cette règle très simple vaut tout au moins lorsque le moniteur l'applique systématiquement et en donne l'exemple aux participants.

Une question d'«éducation»

«Comment le lui expliquer?» Cette question, qui revient souvent en rapport avec l'éducation sexuelle, se pose également dans ce contexte. Au début d'un camp il est, en effet, nécessaire d'instaurer une courte phase éducative au cours de laquelle on inculquera aux participants le comportement à adopter sur place. Ils

doivent savoir exactement «pourquoi» il leur est interdit de pratiquer le ski hors piste ou en forêt, «pourquoi» il faut contourner les prés qui n'ont pas encore été fauchés, même lors d'une course d'orientation et, enfin, qu'ils comprennent que les fontaines ne sont pas là uniquement pour le plaisir des yeux, mais également pour abreuver le bétail. Souvent, il ne serait pas inutile que le chef de camp rappelle que les poteaux indicateurs et les lieux ou objets sacrés (chapelles, cimetières et croix) ne sont ni des terrains de jeu, ni des endroits où graver des inscriptions. Enfin, le respect du repos dominical, très strictement observé dans les régions rurales, peut contribuer sensiblement à la «paix du camp», même si les citadins ont de la peine à le comprendre. Bien souvent, la connaissance de la région où est dressé le camp peut être d'un grand secours. Il est bon de laisser le soin de cette information à une personne compétente: instituteur, conseiller communal, pasteur, garde-chasse, ou tout autre habitant réputé pour ses connaissances de la région.



Respecter les règles du savoir-vivre

L'organisation d'un camp, quelque part dans la plaine, ne soulève en général pas de grandes difficultés, et certains s'étonnent même, peut-être, que l'on puisse parler de problèmes. En fait, un élément différencie radicalement les régions de plaine des régions de montagne: le nombre de camps qui y sont organisés. Au cours de l'été 1985, le seul canton des Grisons a accueilli plus de 110 camps de la Fédération des éclaireurs suisses, sans parler des innombrables camps de jeunes filles, des «Jungwacht», «Blauring» et «Jungschar», les camps privés de randonnée et d'alpinisme, ainsi que les camps J+S. Pour la population des villages, ils constituent une rude épreuve: souvent, les emplacements sont occupés quasi en permanence de début juillet à mi-août, passant pratiquement d'un groupement à un autre. En outre, certains endroits accueillent jusqu'à cinq camps en même temps. Dans de telles conditions, je le répète, la cohabitation ne peut se faire sans friction que si elle repose sur la confiance mutuelle.

Or, il faut bien le dire, on a enregistré de nombreux abus ces dernières années, de sorte que c'est plutôt la défiance qui a pris le dessus. Comment expliquer cette évolution?

- Lorsqu'un moniteur de ski entreprend d'initier ses protégés au «hors piste» dans une forêt des hauts plateaux grisons, il est normal que gardes-chasse et chasseurs soient mécontents;
- Lorsque les participants à un camp sous tente abattent, sans permission, plusieurs arbres, on comprend la colère des gardes forestiers et des propriétaires fonciers;
- Lorsqu'un pré prend des allures de paysage lunaire après le passage d'une «troupe» de jeunes en bivouac (rigoles non comblées, foyers laissés tels quels), nul ne reprochera au paysan lésé de refuser, à l'avenir, de mettre son terrain à disposition!

Ces trois exemples, malheureusement, sont tous tirés de la réalité! Ceux-ci et d'autres cas analogues amènent les propriétaires à barricader leur terrain et à refuser l'autorisation d'y dresser un camp. Enfin, ils témoignent du manque de bon sens des responsables et donnent un très mauvais exemple aux enfants.

Soigner la réputation de son organisation et des camps en général

J'ai pour habitude de recommander cette règle de base aux chefs de camp: qu'ils «remettent les lieux dans un état tel qu'ils oseraient en tout temps revenir en demandant la location au propriétaire». Une inspection collective des lieux, après le départ d'un groupe, permet de vérifier que tout est en ordre et d'établir des contacts utiles pour l'avenir. Dans les régions de montagne, il importe de soigner tout particulièrement son image de marque; en effet, ruiner la confiance mutuelle revient à mettre en péril l'existence des sociétés locales. Il suffit d'un exemple récent pour illustrer ce à quoi je fais allusion: le grave accident survenu à trois jeunes gens qui avaient entrepris de descendre les gorges du Rhin supérieur en radeau, au cours d'un camp, a fait la une des quotidiens grisons. En lisant les titres qui relatent de tels événements, les parents en viennent à redouter les sociétés locales et à interdire à leurs enfants de s'y inscrire. Soigner sa réputation? Les articles de presse – toujours eux – permettent également, surtout s'ils sont publiés dans la région concernée, de s'attirer les bonnes grâces de la population, car celle-ci sait, alors, à qui elle a affaire. Les journées «portes ouvertes» (organisées non seulement pour les parents, mais aussi pour la population locale) sont très utiles, tout comme les représentations théâtrales, les veillées en chansons, les expositions présentant les objets utilisés dans le cadre du camp ou la participation (le 1er août par exemple) à une fête locale.

Tout moniteur est responsable

La responsabilité du chef de camp s'exerce non seulement envers les parents et les participants, mais encore envers les personnes qui louent l'emplacement et les communes sur le territoire desquelles le camp est organisé. Malheureusement, on ne voit que trop souvent des moniteurs passer outre aux interdictions et aux obligations fixées par les autorités locales, sans penser aux dangers parfois mortels qui les guettent. Voici un nouvel exemple: la plupart des rivières des Grisons servent à la production d'énergie. L'eau est donc retenue par des barrages, de sorte qu'elle n'atteint que le débit minimal prescrit. Toutefois, les écluses peuvent être ouvertes sans avertissement préalable, ce qui entraîne une crue très rapide. Quiconque transgresse l'interdiction de camper au bord de ces rivières expose sa vie et celle des personnes qui l'accompagnent.

La responsabilité commence toutefois bien avant le camp. Une reconnaissance approfondie des lieux (emplacement du campement ou cabane, terrain d'entraînement ou pistes de ski) permet d'éviter bien des surprises. On pourra, ainsi, apprendre à connaître le propriétaire de l'emplacement et les exigences de l'administration communale.

Réflexion et action

Les différents exemples donnés ci-dessus n'ont pas pour seule conséquence possible des lésions corporelles et des dommages matériels; ils témoignent d'un abus de confiance et nuisent à la bonne renommée. Un moniteur qui a réfléchi aux problèmes que soulève l'organisation d'un camp en montagne est armé pour affronter les difficultés. Non seulement, il saura apporter de précieuses connaissances aux participants en matière de jeux et de sport, mais il leur fera découvrir, aussi, la nature sous toutes ses coutures. On trouve, dans le manuel du moniteur Excursions et plein air, une foule de suggestions à ce sujet.



Publicité négative: deux chefs de camp qui ne peuvent renoncer à leur voiture se garent dans les prés.



Soigner sa réputation: participer à la fête du 1er août, c'est se faire apprécier des villageois.



A l'alpage: même lorsque les participants sont nombreux, il y a toujours assez à faire pour que chacun puisse s'initier au travail des bergers.

Le travail à la ferme

On peut prévoir à l'avance une journée de travail chez un paysan ou s'en remettre au hasard. Les agriculteurs ne sont jamais à court de travail, de sorte que tout bras supplémentaire est le bienvenu, en particulier en montagne, où les avalanches et les éboulements ont causé des ravages, et où les quelques prés fertiles sont jonchés de cailloux et de branchages. Nul besoin de consacrer tout son temps à ce travail; il suffit de réserver un jour ou une demi-journée pour mettre ses muscles au service de la personne à laquelle on loue le terrain, ou d'un agriculteur qui manquerait d'aide. Au début, le paysan sera peut-être un peu sceptique et il commencera par observer d'un œil critique. C'est sa manière d'être! Mais, l'atmosphère se détendra très vite s'il voit que l'offre d'aide est sincère et il voudra bientôt partager pain, cidre et fromage avec la petite troupe. Il finira même par raconter des histoires, par dire ses secrets, sa connaissance de la nature. Une telle expérience est très enrichissante. Il vaut la peine de la tenter, également, auprès d'un garde-chasse (participation à la construction de mangeoires par exemple), car c'est là l'occasion d'observer le gibier. De même, pour apprendre à connaître la forêt, il suffit d'accompagner un garde forestier et de l'assister dans de petits travaux (établissement de clôtures de protection, entretien des chemins, etc.).

Connaissance de la région

Pour apprendre à connaître le lieu où se tient le camp, il faut prendre la peine de se renseigner. Il existe de nombreuses façons d'en savoir plus sur une localité ou une région. Ainsi, on peut envoyer les participants glaner eux-mêmes des informations dans le cadre d'une promenade facile. S'ils sont très jeunes, on pourra leur donner l'adresse de quelques personnes avec lesquelles on aura pris

contact au préalable et qui seront heureuses de satisfaire leur curiosité. S'il s'agit de jeunes de plus de 15 ans, on pourra procéder, par exemple, en organisant une course d'orientation sur la base de photos: les participants reçoivent la photo de certains endroits de la région; ils doivent alors demander leur chemin jusqu'à ce qu'ils trouvent le lieu désiré. Le programme de «connaissance de la région» doit être varié et ne pas s'étendre sur une trop longue période. La mise en valeur des informations est importante; elle peut prendre la forme d'un rapport, d'une exposition ou d'exposés. Pour les participants, il serait intéressant que des personnes habitant l'endroit (instituteur, conseillers communaux, pasteur) puissent prêter leur concours, à cette occasion, en apportant des compléments, en félicitant les participants pour leur travail, en suggérant d'autres entreprises! ■

Roger Miserez et J+S

Responsable de l'information J+S pour le canton de Neuchâtel, Maurice Payot, également inspecteur fédéral J+S nous communique ce qui suit, que nous publions bien volontiers en complément du texte de Charles Wenger (Y.J.): «Fort heureusement, Roger Miserez restera en étroit contact avec J+S malgré ses nouvelles responsabilités, et ceci grâce à une réorganisation du Service des sports neuchâtelois, qui a tenu compte, ainsi, de ses qualités et de ses aspirations profondes. Il pourra donc garder l'activité de J+S dans le canton sous sa responsabilité directe. Afin qu'il puisse travailler dans les meilleures conditions «dans le terrain», il bénéficiera d'un appui supplémentaire dans le secteur administratif.» (Maurice Payot)

Mutation en terre neuchâteloise

En date du 31 mars 1987, Ely Tacchella a quitté le Service cantonal des sports de la République et Canton de Neuchâtel.

Entré le 1er janvier 1959 dans l'administration militaire cantonale, il fut nommé adjoint du commandant d'arrondissement (colonel Roulet) qui, alors, était aussi chef de l'Enseignement post scolaire de la gymnastique et des sports (EPGS). Le 1er janvier 1968, il accéda au poste de commandant d'arrondissement. Dès lors, il fut confronté à la naissance de Jeunesse+Sport. Suite à une réorganisation de l'administration cantonale, il fut désigné chef du Service des sports nouvellement constitué. Durant ces 14 ans de fonction, d'abord secondé par le trop tôt disparu Bernard Lecoultré, puis par Roger Miserez, il mit en place, entre autres, la structure des camps de ski en Valais. Très populaire de par son activité au sein du football helvétique, il entretenait d'excellents contacts avec le public, même si toutes les actions entreprises ne furent pas couronnées du succès qu'il en attendait. Muni d'un caractère agréable, il n'en gardait pas moins son enthousiasme et sa bonne humeur. Nous lui disons merci et formulons nos meilleurs vœux pour son avenir dans le secteur privé.

Passage du témoin

Pour succéder à Ely Tacchella, le Conseil d'Etat neuchâtelois a nommé Roger Miserez au poste de chef du Service des sports. L'expérience acquise par sa fonction de chef technique Jeunesse+Sport le prédestinait évidemment à ce poste. Nous lui présentons nos félicitations pour cette brillante nomination. Nous lui souhaitons également satisfaction et plein succès dans sa nouvelle tâche. (Charles Wenger)



**berner
oberland**

**Centre de sports
et de détente
Frutigen 800 m d'alt.**

Information:
Office du tourisme CH-Frutigen
☎ 033 71 14 21

180 lits, un grand nombre de dortoirs de douze et six personnes. – Salles de séjour.

Installations de sports: piscine couverte et piscine à ciel ouvert, sauna, solarium, terrain de football, court de tennis, salle de musculation et de fitness, minigolf.

Sol synthétique pour: handball, basketball, volleyball et tennis.

Pension complète à partir de fr. 25.—.

Pour: **camp de sport et de marche – camp de ski**
(centre de ski Elsigentalp-Metsch, 2100 m d'alt.)